

DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et **Prélèvements**

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande: VALORISATION AGRO BTF (3624)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 23/04/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-1959

Rapport autorisé le : 06-MAI -2021 16:26

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-32732 / BTF prélevé le 21-AVR. -2021 00:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement	,	23/04/2021			16	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	23/04/2021	*		52.9	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode interne 26-LAB- MOP-126	23/04/2021	*		20.16	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN 15407	28/04/2021	*		14.32	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN 15407	28/04/2021	*		143.20	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN 15407	28/04/2021	*		1.03	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN 15407	28/04/2021	*		10.30	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	28/04/2021			13.9	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	29/04/2021	*		4.4	mg/kg MS		
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	28/04/2021	*		1.1	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		7634	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		7.66	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		2.0	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		5.9	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		61.3	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	r maximale à ne pas asser pour mise en orisation agricole #	
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		661	mg/kg MS	1000	mg/kg MS	
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		87015	mg/kg MS			
POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		0.10	% sur brute			
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	29/04/2021	*		4.7	mg/kg MS			
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		0.64	% sur brute			
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		225	mg/kg MS			
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		8.8	mg/kg MS			
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		30.9	mg/kg MS	200	mg/kg MS	
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		121	mg/kg MS	800	mg/kg MS	
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		20946	mg/kg MS			
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	04/05/2021	*		1695	mg/kg MS	3000	mg/kg MS	
somme des Metox	Calcul	04/05/2021			2448	mg/kg MS	4000	mg/kg MS	
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS			
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS			
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	0.014	mg/kg MS			
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS			
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS			
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	0.032	mg/kg MS			
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	0.025	mg/kg MS			

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	rimale à ne pas pour mise en ion agricole #
Somme 7 PCB	Calcul	23/04/2021		r	0.12	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	0.54	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	0.32	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	23/04/2021	*	r	0.24	mg/kg MS 2		mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-511, 26-LAB-MOP- 051 et tableur de calcul des oxydes log-84	26/04/2021	*	r	5.34	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-097	23/04/2021	*	r	0.220	% MB		
pH	NF EN 15933	23/04/2021	*	r	8.5	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	23/04/2021			19.3	°C		
Refus	NF EN 16179	23/04/2021			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	23/04/2021	*		0.0	g		-

[#] Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende : BO : BOUE

Laure MENJOU
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 16 Siccité (moyenne d'analyses quotidiennes) : 52.9 %

☐ Boue Seine Aval +

Boue Réglementaire

☐ Boue non Epandable

☐ Boue non Conforme. FNC n°_

Date: 10/05/2021 VISA Laboratoire:

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

DLE

RAPPORT

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande : BACTERIO BTF (3618)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le: 19/04/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2021-1728

Rapport autorisé le : 22-AVR. -2021 09:59

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-21776 / BTF prélevé le 19-AVR. -2021 07:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

	Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité
Coliform	es Thermotolérants	Méthode interne 26-LAB-MOP-103	19/04/2021		Absence	UFC/gMS
Escheric	hia coli	FD CEN/TR 16193	19/04/2021		<5.60E+00	NPP/gMS
Semaine	prélèvement		19/04/2021		16	-

Observations liées aux résultats :

Matière sèche : 52.3% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-1695)

Résultats:

- E. Coli = <5.6 NPP/mL

- Coliformes Thermotolérents = absence dans 0.001 mL

Légende :

BO: BOUE

Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

> Analyse des échantillons semaine n° : 16 Microbiologie :

licrobiologie :

Coliformes thermotolérants : /g MS

Escherichia coli : /g_MS

DATE: 05/05/2021 VISA Laborateire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1